



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 05832

Numéro SIREN : 430 087 429

Nom ou dénomination : INNOVACOM GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2014 sous le numéro de dépôt 92893

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 07-10-2014

N° DE DEPOT : 2014R092893

N° GESTION : 2000B05832

N° SIREN : 430087429

DENOMINATION : INNOVACOM GESTION

ADRESSE : 23 R ROYALE 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 29-09-2014

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Changement de président

**Innovacom Gestion
SAS à Directoire
au Capital de 725 000 €
Siège Social : 23, rue Royale – 75008 Paris
RCS : Paris B 430 087 429**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 SEPTEMBRE 2014**

(.../...)

- PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, délibérant dans les conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer en qualité de Président du Directoire, lequel est également Président de la Société au sens de l'article L227-6 du Code de Commerce conformément aux statuts de la Société, avec effet au **1^{er} Octobre 2014**:

- **Monsieur Jérôme Lecoœur**, né le 22 avril 1957 à Sainte adresse (76), de nationalité française, demeurant 4, rue Jules Simon à Boulogne Billancourt (92100), en remplacement de M Denis Champenois, démissionnaire, demeurant 32 rue Le Corbusier à Boulogne Billancourt (92100),

Pour une durée égale à la durée de son mandat de membre du Directoire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Lecoœur exercera ses fonctions conformément et dans les limites fixées par la loi et les statuts.

(.../...)

Cette résolution est votée à l'unanimité.

- DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, délibérant dans les conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer en qualité de Directeur Général, avec effet au **1^{er} Octobre 2014**:

- **Monsieur Jérôme Faul**, né le 18 décembre 1966 à Paris XIVème, de nationalité française, demeurant 20, rue Tournefort à Paris (75005), en remplacement de M Jérôme Lecoœur, démissionnaire, demeurant 4, rue Jules Simon à Boulogne Billancourt (92100),

Pour une durée égale à la durée de son mandat de membre du Directoire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Faul exercera ses fonctions conformément et dans les limites fixées par la loi et les statuts.

(.../...)

Cette résolution est votée à l'unanimité.

- TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, délibérant dans les conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Générales, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ces délibérations, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra

Cette résolution est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11H30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

(.../...)

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Paris , Le 1^{er} Octobre 2014

**Le Président du Directoire
Jérôme LECOEUR**

